



Ufcv Vacances Adaptées Ouest

Pour la saison 2022 - 2023, l'Ufcv Ouest propose plusieurs postes sur des séjours adaptés aux adultes et enfants en situation de handicap intellectuel

Nos séjours se déroulent à partir de cet hiver 2022, au printemps 2023 et sur l'été 2023. Nous organisons des séjours de 1, 2 et 3 semaines. Ces séjours sont classés en fonction de l'autonomie des vacanciers.

L'embauche se fait sous contrat d'engagement éducatif (CEE), avec un jour de congé par semaine. Nous recrutons trois types de profils :

- **Animateurs-accompagnateurs**

Critères : être **majeur** obligatoirement. Le permis B est obligatoire. Une expérience dans l'animation et/ou le handicap est souhaitée.

Missions : accompagner les vacanciers dans les temps de **vie quotidienne** et **organiser leurs loisirs**, sorties et activités.

Rémunération : 42€ brut par jour, poste nourri et logé.

- **Assistants sanitaires**

Critères : être **majeur** et titulaire du **PSC1** (ou équivalents : AFPS, SST, AFGSU) obligatoirement. Le permis B est obligatoire. Une expérience dans l'animation et/ou le handicap est souhaitée.

Missions : accompagner les vacanciers dans les temps de **vie quotidienne** et **organiser leurs loisirs**, sorties et activités. L'assistant sanitaire est également garant du **suivi de la distribution des traitements médicaux** des vacanciers et gère le **suivi médical** et sanitaire sur le séjour.

Rémunération : 47€ brut par jour, poste nourri et logé.

- Des **responsables de séjours**

Critères : être **majeur** obligatoirement et avoir de **l'expérience dans l'animation et le handicap**. Le permis B est obligatoire.

Missions : accompagner les vacanciers dans les temps de **vie quotidienne** et **organiser leurs loisirs**, sorties et activités. Le responsable est également garant du **bon déroulement du séjour**, de l'organisation du **travail en équipe**, de la **comptabilité** et de la **sécurisation** du séjour.

Rémunération : 54€ brut par jour, poste nourri et logé.

Aucun diplôme n'est requis pour encadrer ces séjours ; en revanche, nous organisons des sessions de formation en interne, qui sont obligatoires. Pour plus d'informations et pour postuler : valentine.benoit@ufcv.fr n'hésitez pas à nous envoyer votre CV par mail.